

# GESTION DES AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC



## OPTIMISER SES PRATIQUES RH, DU RECRUTEMENT JUSQU'À LA FIN DU CONTRAT

Nos consultants, bénéficiant tous d'une expérience terrain confirmée, sont prêts à échanger sur vos problématiques, pour vous apporter une réponse parfaitement adaptée à vos attentes.

**1 jour (à titre indicatif)**

### PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

**Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : incidences à moyen terme de la loi du 12 mars 2012 et de ses décrets d'application**

#### MODULE "RECRUTEMENT ET FIN DE CONTRAT" - DURÉE INDICATIVE : 2 JOURS

- › Connaître les conditions et les modes de recrutement des agents contractuels de droit public
- › Savoir rédiger l'acte d'engagement des agents et intégrer les bonnes clauses
- › Déterminer une rémunération au plus juste
- › Gérer les renouvellements et les fins d'engagement : fin de contrat, licenciement

#### MODULE "ENTRETIEN DE RECRUTEMENT" - DURÉE INDICATIVE : 2 JOURS

- › Affiner ses techniques de conduite d'entretien et savoir évaluer efficacement les compétences des candidats en préparant son entretien
- › Gagner en aisance dans la conduite de l'entretien

Méthodologie interactive basée sur la théorie et sur des mises en situation recruteur/recruté avec des exercices pratiques

#### MODULE "PAIE DES AGENTS CONTRACTUELS" - DURÉE INDICATIVE : 1 JOUR

- › Connaître les éléments de rémunération possible pour les agents contractuels
- › Connaître les bases de cotisations des agents contractuels
- › Maîtriser le calcul des charges applicables à la paie d'un agent contractuel
- › Pouvoir contrôler un bulletin de paie d'agent contractuel

#### MODULE "GESTION DE L'ABSENTÉISME" - DURÉE INDICATIVE : 2 JOURS

- › Connaître les droits à congés statutaires des agents contractuels
- › Gérer les absences maladie, maternité et accidents de travail des agents contractuels et maîtriser les spécificités de l'indemnisation par la sécurité sociale (IJSS)
- › Savoir compléter les différentes attestations de salaires
- › Appréhender la situation des agents en temps partiel thérapeutique
- › Savoir traiter les IJSS en paie et comprendre les mécanismes de maintien du traitement brut et de maintien du net

#### MODULE "CONGÉS ET AUTORISATIONS D'ABSENCE DES AGENTS CONTRACTUELS" - DURÉE INDICATIVE : 1 JOUR

- › Connaître la réglementation des congés et des absences des agents contractuels
- › Informer les agents sur les modalités de rémunération pendant les congés et absences

### VOTRE CONTEXTE

Les agents contractuels de droit public représentent 16% des quelques 5 millions d'agents publics. A ce titre, ils bénéficient d'un quasi-statut, qui demande des compétences spécifiques aux responsables RH et aux managers chargés de leur gestion au quotidien. De plus, l'environnement légal est en évolution régulière : la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique est ainsi venue modifier en profondeur les pratiques de gestion RH de ces agents.

### OBJECTIFS

- Sécuriser les cas de recours aux agents contractuels.
- Savoir rédiger les contrats des agents contractuels.
- Améliorer la gestion des agents contractuels, du recrutement à la fin des relations de travail en passant par la rémunération et la gestion des absences.
- Apprécier les dernières évolutions en matière de mobilité et de carrière.
- Connaître les impacts à moyen terme de la loi du 12 mars 2012 sur la gestion des agents contractuels de droit public.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation sur la base de 5 modules complémentaires, pour un tour d'horizon complet des modalités de gestion des agents contractuels de droit public
- Une formation intra intégrant la toute dernière actualité RH relative aux agents contractuels

### VOUS ÊTES

Chefs de service, gestionnaires ayant en charge les dossiers de recrutement, la gestion des agents non titulaires ou en charge de la paie

### PRIX, LIEU ET DATES

Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.